



**Association Nationale Vétérans Victimes Essais Nucléaires**

# echos de l'A.N.V.V.E.N

**Edition : Avril 2006 .**

Site web : <http://www.anvven.net/>

Courriel : [asso@anvven.net](mailto:asso@anvven.net)

## **Le mot du président.**

Notre cause semble connaître un regain d'intérêt. En effet, une délégation d'élus de Polynésie s'est déplacée à Paris le 21 février 2006 pour déposer les conclusions d'une enquête menée auprès des populations locales exposées lors des expérimentations atmosphériques de 1966 à 1974. Il serait inacceptable que les vétérans, civils et militaires, placés dans les mêmes conditions ne bénéficient pas de la même reconnaissance avec éventuellement une juste indemnisation.

Par ailleurs un groupe de sénateurs a demandé la mise en place d'une commission d'enquête pour établir un bilan complet des conséquences liées aux essais nucléaires. Enfin deux députés ( Mme C Taubira et Mr P Giacobbi) ont déposé une proposition de loi « *visant à la reconnaissance et à l'indemnisation des personnes victimes des essais ou accidents nucléaires* ». Il est peu probable que ce texte proposé par l'opposition à l'Assemblée nationale, vienne en discussion au cours des prochaines sessions, mais c'est néanmoins une initiative positive et encourageante. La proximité des échéances électorales de l'an prochain n'est sans doute pas étrangère à ce foisonnement. Le périple peu glorieux du vieux Clemenceau fut l'occasion d'accéder facilement à la presse locale pour évoquer la situation des vétérans qui, affectés à son bord, ont directement.

Le périple peu glorieux du vieux Clemenceau fut l'occasion d'accéder facilement à la presse locale pour évoquer la situation des vétérans qui, affectés à son bord, ont directement

participé à la mise en place de la force de dissuasion sur Mururoa. Tout le monde se focalise sur l'amiante et ce n'est que justice, mais on oublie facilement les conséquences des essais nucléaires. Il revient à notre association de le rappeler chaque fois que l'occasion se présente, même si nous avons conscience que le sujet relève encore du secret d'Etat. Notons que les autres pays occidentaux ont établi une nomenclature des maladies directement liées au nucléaire et pris en charge leurs vétérans. Nous avons regretté le silence du président de la République lors de sa visite sur le site de l'Ile Longue à Brest le 19 janvier dernier.

Le problème qui nous préoccupe est de nature politique et la solution ne peut se trouver que dans une disposition de même nature : loi et décret d'application. Ceci n'empêche nullement nos adhérents de se pourvoir devant une juridiction pour obtenir une juste compensation aux souffrances endurées. Cette voie est aléatoire et les procédures semblent interminables; raison de plus pour entourer et appuyer ceux et celles qui ont cette détermination, avec le conseil des avocats.

L'année 2007 sera déterminante pour l'issue de notre combat. Les échéances sont fixées, à nous de manifester notre impatience après 40 années d'attente. L'association n'hésitera pas à solliciter par courrier les responsables politiques candidats à la fonction présidentielle. Idem pour les candidats à la députation. Que chacun d'entre vous adopte une attitude offensive et positive pour rencontrer les députés (sénateurs) de votre circonscription. C'est par l'action collective que notre démarche réussira à débloquer la situation injuste qui nous est faite.

Pierre Marhic

Président de l'ANVVEN

---

**Témoignage:** le beau –fils d'un vétéran. (DCD en Juillet05)

Bonjour,

Mon beau-père est décédé cet été à l'âge de 70 ans, des suites d'un cancer de la prostate qui s'est déclaré en janvier 2003. Son état de santé s'est alors brusquement altéré pour devenir inquiétant. Les investigations médicales ont rapidement mis à jour un cancer de la prostate déjà métastasé dans les os et tellement avancé que les spécialistes ont convenu que la maladie s'était probablement déclarée depuis au moins cinq ans.

Retraité de la marine nationale, il avait séjourné en Polynésie française en 1966 et 1967 sur le Verdon qui effectuait de fréquents déplacements à Moruroa.

Il me paraît bien difficile aujourd'hui d'établir un lien de cause à effet entre les essais nucléaires de 1966 et un cancer de la prostate diagnostiqué à cet âge car les hommes semblent chaque année, de plus en plus nombreux à déclarer cette pathologie.

Cependant, le doute subsiste et persistera tant que des investigations sérieuses et scientifiques ne seront pas réalisées par les autorités compétentes.

En cela, l'action de l'ANVVEN me paraît cruciale car elle vise à découvrir la vérité.

---

De L.C. (Brest Février 2005)

**Je me sens concerné, nous sommes tous concernés**

A vous tous ici présents, je vous demande de vous exprimer et de dire la vérité car nous ne sommes plus tenus au secret défense. N'ayons pas peur de dire ce que nous avons vu et entendu, ce que nous avons vécu. Nous devons le dire par respect pour nos collègues et amis qui nous ont devancé sur l'autre rive; hélas bien souvent, à la fleur de l'âge en laissant des veuves et orphelins désemparés, sans aucun soutien véritable. Ne les oublions pas, ayons une pensée fraternelle pour eux, c'est notre premier devoir de mémoire. Je pense que chacun de nous a quelque chose à dire après avoir passé un an sur les sites, et que ce n'était pas le club Méditerranée contrairement à certaines images diffusées ici ou là. Je n'ai jamais raconté les années passées là-bas, mais depuis que j'ai appris l'existence de l'ANVVEN, je me sens poussé par je ne sais quoi, je suis dans l'obligation de dire haut et fort ce que nous avons vécu. Alors, les amis, rejoignez l'association pour la renforcer et peut-être qu'alors, en (haut lieu) on nous écouterait un peu plus. Que ceux qui n'osent pas s'exprimer de vive voix, écrivent sur un papier et le donnent à un membre du bureau.

---

Jacques DEZETTER (secrétaire de l'A.N.V.V.E.N)

**Notre site web :** [www.anvven.net](http://www.anvven.net) s'est transformé, le nom de domaine anvven.net est enregistré, ce nom est désormais « marque déposée ».

**A cela une messagerie :** [asso@anvven.net](mailto:asso@anvven.net), le serveur dispose d'une capacité de 5 GO. Tout ceci est financé par moi-même, ainsi que le prix de l'hébergement (ADSL).

Le site est visité en moyenne 400 fois par semaine par le monde entier, j'ai installé des témoins de visite sur les pages ; de temps à autres nous avons des courriels de soutien pour notre cause, des questions de la part d'étudiants qui nous demandent l'autorisation d'utiliser nos données et photos.

Le journal « **Echos de L'A.N.V.V.E.N** » sera incorporé dans le site web.

Nous demanderons leur avis aux personnes ayant une messagerie, sur l'opportunité de ne plus recevoir ce journal par la voie postale.

**Pour le site web :** Nous demandons aux lecteurs de nous signaler toutes améliorations possibles, des idées, et des articles divers (témoignages), nous respecterons si vous le désirez votre anonymat.

La lettre d'origine sera répertoriée dans les dossiers de l'A.N.V.V.E.N. et sera disponible pour le vétérans, la veuve ou les ayants droit.

Vos témoignages ou vos propos sont souvent si invraisemblables que les médias ou officiels s'en étonnent.

**La trésorière Denise Cadalanu :**

Vous précisez que la cotisation pour l'asso A.N.V.V.E.N se règle pour une année civile allant **de 30 septembre 2006 au 1 er décembre 2007**. Si vous n'avez pas reçu le document fiscal ou la carte d'adhérent, veuillez m'en informer en appelant au : **02.98.05 17.84**.

---

**Pour la partie juridique,** la justice est très longue, surtout pour prendre des décisions et les transmettre aux victimes. Les plaignants savent comment me contacter, je ne vais pas étaler les mauvais procès de chacun sur ce journal, les médias le feront en temps voulu.

Quoi qu'il en soit la France, sa politique et les élus, ceux qui nous dirigent, donnent une mauvaise impression au monde entier pour la reconnaissance des morts et des malades pour la France !

Un homme très important m'a dit un jour, tu vois Jacques un jour :  
**« les essais nucléaires ratés seront déclarés comme erreur historique »** Il dit la vérité.

Je déclare que sur quatre présidents élus par nous Français je cite :

**Charles de Gaulle, Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac,**

Qui ont ordonné la construction nucléaire, deux sont en vie actuellement, V.G. E et J. Chirac  
Aucun n'a reconnu à ce jour les dégâts provoqués par les essais nucléaires, alors que tous les autres pays l'ont fait ! **Où est l'erreur ?**

Vous jugerez en juin 2007 ! Lors des prochaines élections.

Pour nous **L'A.N.V.V.E.N** notre mission jusqu'en 2007 sera de rencontrer les futurs décideurs

Qui dirigeront notre pays, dans nos équipes nous avons des veuves, ayants-droit, militaires en active et retraités qui poseront la question :

« Que comptez vous faire si vous êtes élu pour essayer de réparer les erreurs des dirigeants politiques des années passées » ?

**Nous avons peut-être peu de moyens, mais déterminés nous le sommes tous. ( J.Dezetter).**

De Roland DU ... **Un séjour idyllique à bord du Morvan.**

En 1967, embarqué sur le MORVAN, bateau-hôtel pour le personnel du C.E.A.

J'étais CHOUF électricien, peinard pour une campagne de deux ans.

Mon travail exigeait de se laver les mains après une intervention en salle des machines.

On se lavait les mains et on les passait devant un compteur GEIGER.

Cette maudite boîte m'avait dans son collimateur. A chacun de mes passages, il crépitait comme un maudit.

Mais nous autres les petits marins n'avions pas peur de la radio-activité.

Cette CHOSE était invisible et sans odeur. Nos gradés ne nous en parlaient pas. Donc pas de méfiance de ce côté !

Les parties de football, les baignades dans le lagon ; Pas de problème !

Un hélicoptère venait nous chercher pour les baignades au nord du lagon.

Les pilotes nous détestaient et refusaient de toucher le sol avec leur hélico, il fallait sauter et faire de l'escalade pour le retour.

Quand on est jeune, c'est de la rigolade comme exercice.

En dix mois de cette vie de vacancier, j'ai encaissé une dose de radio-activité telle que je me suis fait expulsé sans grandes explications après trois passages en caisson labo.

Qu'elle dose, j'ai reçue ? Sous quel critère ? Quelles normes ?

Seuls les initiés du C.E.A et le corps médical de la marine pourraient répondre.

Notre conviction maintenant : **Ces gens ont joué aux apprentis sorciers.**

Le petit personnel de la marine était sans grande importance pour ces messieurs.

J'ai commencé à y penser au fur et à mesure des maladies qui s'enchaînent.

MALADIE neurologique (ça fait mal dans la colonne vertébrale et les tendons)

" cardiaque (ça fait mal dans la poitrine est les bras bof! six stens de posés)

" prostatique (ça fait pas mal sauf les biopies sans anesthésie on crain le pire!)

" kystes sur un testicule (ça fait mal aie!)

" Dupuytren (ça fait pas mal, hé! C'est juste gênant les mains qui se referment,

ça tire sur les doigts)

Tout cela n'est pas trop grave, il y a des copains qui ont laissé des veuves.

**Je purge comme d'autre ma pénitence. Mais quel crime avons- nous commis ?**

**Merci de lire et me donner vos impressions, nous ne sommes pas des rédacteurs « pro ».**